



COLLECTIF DE DÉFENSE DE LA MER

DES FONDS MARINS, ET DES CÔTES ENTRE LES ESTUAIRES DE LA LOIRE ET DE LA VILAINE

Collectif DLM, BP31, 44 501 LA BAULE Cedex - contact : defensedelamer@gmail.com



Collectif Stopéoliennes80

Association de Défense
des pêcheurs à pied de
la Côte d'Opale



Basse Normandie
Environnement



-NATERRA-



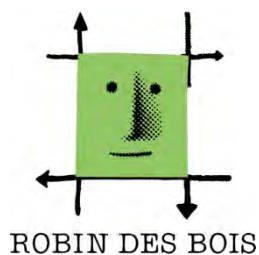
Association Patrimoine
et Environnement de
Varengeville

Association de
Protection du site des
Petites Dalles



SOS à L'Horizon

Vent de Travers



Le 18 mars 2015

Destinataires :

Monsieur le Premier Ministre,
Madame la Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie,
Monsieur le Ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique,
Madame la Ministre de la Culture et de la Communication,
Monsieur le Secrétaire d'État chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche,
Monsieur le Secrétaire d'État chargé du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger,
Monsieur le Président du Sénat,
Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale.

Objet : Eolien offshore et Energie Marine Renouvelable en question.

Mesdames, Messieurs,

La multiplication des projets d'usines éoliennes offshore au long du littoral de la mer du Nord à la Méditerranée inquiète à plusieurs titres les marins, les pêcheurs professionnels, les populations riveraines, les naturalistes. Les fondements financiers et économiques de cette option énergétique sont douteux aux yeux de nombreux experts et d'une grande partie de l'opinion publique. L'offshore éolien tente de s'imposer avec les mêmes méthodes et la même absence de débat démocratique, technique et financier que le nucléaire dans les années 70-80 ou aujourd'hui l'éolien terrestre invasif. Une simple concertation régionale pour décider des endroits où des éoliennes seront implantées est totalement insuffisante. Il faut préalablement s'assurer que l'option éolienne offshore est globalement pertinente d'un point de vue environnemental, énergétique et financier. Il s'agit d'une orientation majeure engageant à long terme la France, les paysages, la biodiversité et le domaine maritime.

Les questions fondamentales qui n'ont pas de réponse et qui n'ont pas fait l'objet d'un débat collégial sont :

- La rentabilité énergétique, le coût de l'électricité et l'équilibre financier de la filière éolienne en mer sachant que plusieurs de ses promoteurs, à l'exemple d'Areva, ont à faire face à des situations financières critiques ou volatiles.
- La compatibilité des éoliennes offshore avec les activités de pêche professionnelle, la sécurité du transport maritime et la doctrine européenne de « lieu refuge ».
- Les impacts sur les paysages, le patrimoine historique et l'attraction touristique.
- L'effet cumulé et transfrontalier des emprises éoliennes et de leurs installations connexes sur les écosystèmes, les ressources halieutiques, les mammifères marins et les oiseaux pendant les périodes de construction, d'exploitation et de post-exploitation. Il est à cet égard redouté un effet barrière sur plusieurs milliers de km de linéaire côtier. Il convient de procéder à un examen complet des nuisances, pollutions et autres perturbations et de compléter les connaissances auprès des autorités et compétences européennes.
- La fiabilité des éoliennes offshore et de chacun de leurs éléments aux conditions marines extrêmes.
- La durabilité et l'efficacité des filières éoliennes au regard d'autres technologies émergentes ou à l'étude.
- Les conditions de démantèlement de ces installations.

Aussi, les institutions, associations et collectifs signataires vous prient instamment d'organiser sans attendre une Conférence avec toutes les parties prenantes et d'installer dans l'attente de ses conclusions et de sa synthèse un gel des subventions et des procédures administratives sur les projets éoliens offshore et sur les autres Energies Marines Renouvelables.

En vous remerciant de votre attention et dans l'attente de vous lire, nous vous prions d'agr er l'expression de nos salutations distingu es.

Jacly Bonnemains, Robin des Bois, au nom des organisations suivantes :

Comit  R gional des P ches Maritimes et des Elevages Marins de Corse, G rard Romiti

Association Contre Les Projets Eoliens En Mer (ACPEM), Bernard Cianferani

Collectif de D fense de la Mer, Alain Dor 

F d ration Environnement Durable, Jean Louis Butr 

Collectif Stop oliennes80, Albert Camia

Association de D fense des p cheurs   pied de la C te d'Opale, Fabrice Gosselin

F d ration R gionale Basse Normandie Environnement, Herv  Texier

Association Gardez Les Caps, R mi Loyer

Association Libre Horizon, Elsa Joly- Malhomme

NATTERRA, Cyriaque Lethuillier

Association Non aux Eoliennes entre Noirmoutier et Yeu (NENY), Jean Pierre Huguet

Association Patrimoine et Environnement de Varengeville, Marie-Christine Gu rard

Association de Protection du site des Petites Dalles, J r me Seyer

Collectif Pour Un Littoral Sans Eoliennes (PULSE), Bernard Schumpp et Catherine Boutin

Sauvegarde des C tes d'Opale Picarde et d'Alb tre (SCOPA), Georges Cl ment

Soci t  pour la Protection des Paysages et de l'Esth tique de la France, D l gation Vend e, Fabien Bougl 

Association SOS   l'Horizon, G rard Bilon

Association Vent de Travers, Sabine Servan-Schreiber

R ponse   adresser chez Robin des Bois, coordinateur

14, rue de l'Atlas

75019 Paris

01 48 04 09 36 / contact@robindesbois.org